
La Louisiane française au seuil du XXI^e siècle

*La commercialisation de la culture*¹

Cécyle Trépanier, professeure
*Département de géographie
Université Laval*

Au sein de l'Amérique française, la Louisiane est sans contredit le territoire qui excite le plus l'imagination québécoise. Tout contribue à faire de la Louisiane un milieu exotique, étrange et insolite : sa localisation au sud des États-Unis ; sa géographie physique dont les mots Mississippi, Atchafalaya et bayous évoquent à eux seuls le dépaysement ; et ses particularités culturelles, tant sur le plan de la langue que sur ceux de la nourriture et de la musique, qui ont contribué à sa réputation outre-frontières. Cependant, si l'on en juge par les médias québécois, la Louisiane représente aussi l'exemple parfait de ce que le Québec ne doit pas devenir. Le message de Rodrigue Tremblay, économiste et ancien ministre, publié dans *La Presse* en 1987 ne pouvait être plus clair : « La machine est peut-être en marche pour la « Louisianisation » graduelle et irréversible du Québec, lequel deviendrait avec le temps un « French Quarter » de l'Amérique du Nord. » Si le vœu est légitime, la comparaison ne l'est pas. Le contexte historique louisianais est extrêmement différent du

1. Ce texte est le résumé d'une thèse de 471 pages soutenue au Département de géographie de la Pennsylvania State University en 1988 et intitulée « French Louisiana at the Threshold of the 21st Century ». Une version complète du travail a aussi été publiée en 1989 (monographie n° 3 du « Projet Louisiane ») sous les auspices du Département de géographie de l'Université Laval. Le lecteur est invité à se référer à ces documents pour une présentation de fond des thèmes abordés ici.

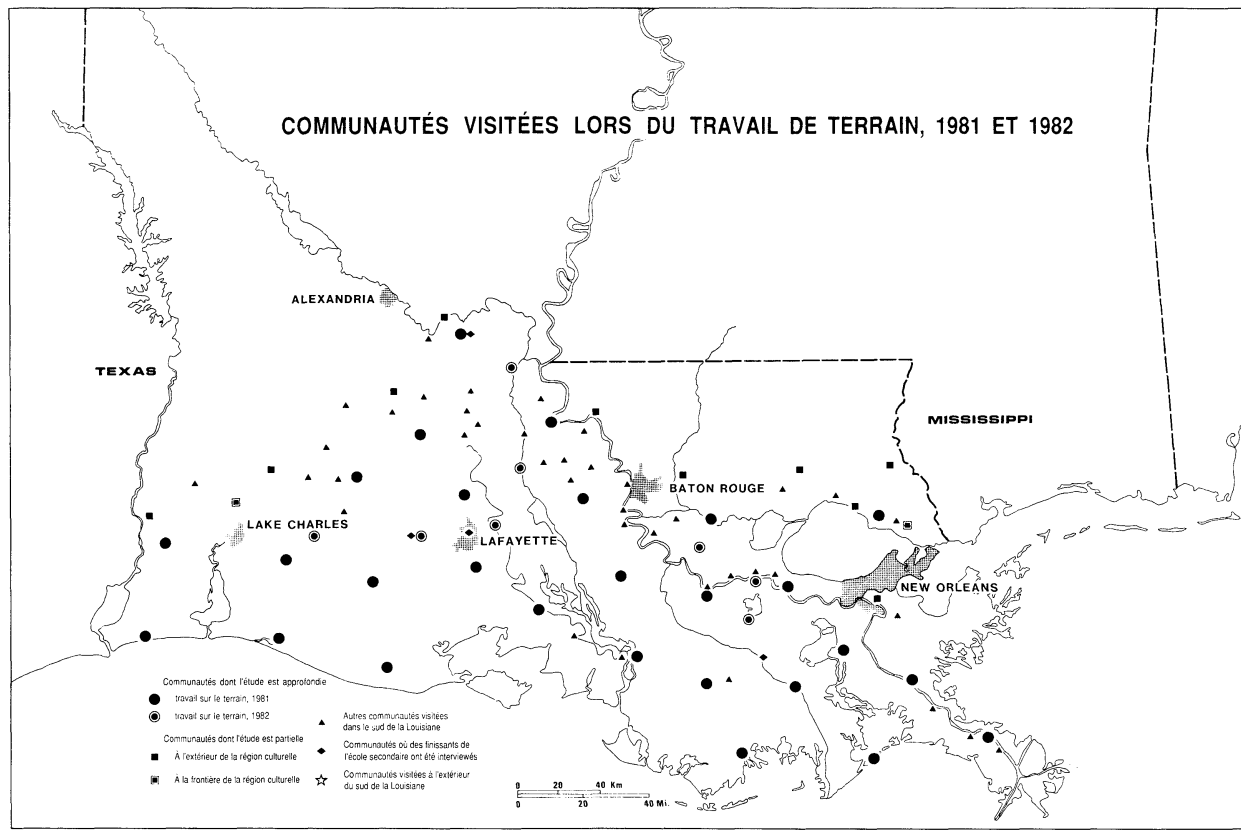
contexte québécois. Pour être en mesure d'apprécier la situation louisianaise, il est indispensable de se familiariser avec les dynamiques culturelles propres à la région.

Le présent article vise à faire le point sur la Louisiane française contemporaine quant au territoire, à l'identité et à la culture, en la situant d'abord dans son contexte historique. N'étant pas moi-même Louisianaise, il est important de se rappeler que l'évaluation est faite par une «étrangère». Néanmoins, elle repose sur un contact intime avec la région à titre d'intervieweuse et de chercheuse dans le cadre du «Projet Louisiane» en 1978 et 1979², et d'un travail de terrain extensif réalisé en 1981 et 1982 dans le cadre d'études de doctorat. Dans le second cas, près de 200 entrevues formelles ont été réalisées avec des résidents de 35 communautés (les points les plus gros de la figure 1), soit le maître de poste, un prêtre, un ministre du culte protestant si c'était possible et trois résidents de longue date âgés au moins de 65 ans³. Les résultats illustrent la vulnérabilité des régions culturelles traditionnelles en cette fin de XX^e siècle et éclairent le processus de transformation d'une région francophone dans le contexte états-unien.

2. Le «Projet Louisiane» est un projet de recherche mis en branle en 1977 par un anthropologue, Gerald Gold, et réunissant des chercheurs de différentes disciplines rattachés à trois universités canadiennes (Laval, McGill et York). Il avait pour objectif principal l'analyse de la société franco-louisianaise contemporaine et de son mouvement de renaissance culturelle. Personnellement, j'ai réalisé les entrevues de populations urbaines, soit à Westwego et à Lafayette, sous la direction du géographe Dean Louder de l'Université Laval.

3. En ce qui a trait à la procédure méthodologique, précisons que les 35 communautés étudiées ont été sélectionnées à partir d'une carte de la région, recouverte d'une grille constituée de cellules de 48 kilomètres sur 48. Cependant, plusieurs autres communautés, à l'intérieur et à la périphérie de la région culturelle, ont aussi été visitées. Ces visites visaient à vérifier leur caractère ethnique ou à déterminer plus précisément les frontières culturelles de la région. Notons aussi que les résidents du troisième âge, habitant de longue date les communautés étudiées, m'étaient le plus souvent indiqués par le maître de poste (63% des cas) ou par le prêtre (37% des cas). Enfin, 21 diplômés de l'école secondaire répartis dans 4 communautés ont aussi été interviewés.

FIGURE 1



LA LOUISIANE FRANÇAISE: D'HIER À AUJOURD'HUI

En 1763, à la fin du Régime français, la partie peuplée de la Louisiane constituait un coin insignifiant du gigantesque Empire français en Amérique du Nord (figure 2). Pour les Espagnols qui en héritèrent, elle était avant tout un bouclier visant à protéger le cœur mexicain de la Nouvelle-Espagne des convoitises anglaise et américaine (figure 3). Sa population, seulement 50 000 habitants à la fin du XVIII^e siècle, était déjà diversifiée et concentrée dans deux régions principales: une première le long des levées du fleuve Mississippi et occupée par les premiers pionniers français, canadiens-français et allemands, puis par des Acadiens; une seconde sur le bayou Têche résultant d'arrivées d'Acadiens dans la dernière moitié du siècle.

Au cours du XIX^e siècle, l'ancienne Louisiane coloniale a été transformée au-delà de toute reconnaissance. La vente de la Louisiane aux Américains en 1803 par Napoléon, qui venait à peine de la récupérer, allait provoquer une série de changements résultant d'une part de l'américanisation et d'autre part de la résistance à l'américanisation. La pénétration anglo-américaine dans le nord de l'État, où l'écoumène était très discontinu, faisait partie du mouvement général des Américains vers l'ouest à partir de la côte est. Dans le sud de la Louisiane, la pénétration s'effectuait principalement par La Nouvelle-Orléans, cœur économique de la région, mais aussi par certains cours d'eau, portes d'entrée naturelles sur l'arrière-pays: la rivière Atchafalaya, le fleuve Mississippi et le bayou Têche. La pénétration dans la région du fleuve Mississippi constituait une intrusion dans une région de peuplement français. Ce fut le début de la compétition territoriale à l'intérieur de la Louisiane entre les deux groupes.

À La Nouvelle-Orléans, dans la première moitié du XIX^e siècle, américanisation et créolisation ont marqué la transition de l'ordre ancien à l'ordre nouveau. La créolisation se résumait à la promotion de la culture créole en opposition avec la culture des nouveaux arrivants américains. Notons que l'émergence d'une identité créole en Louisiane remonte à la fin du XVIII^e siècle et qu'elle est liée à l'arrivée de réfugiés de Saint-Domingue dans la foulée de la révolu-

tion haïtienne. À cette époque, le mot « Créole » était dans cette région beaucoup plus populaire qu'en Louisiane (Dominguez, 1977 : 592). D'origine espagnole, il était inexistant en Louisiane pendant la période française (jusqu'en 1763) (Asbury, 1938 : 92). Pour les Espagnols, les enfants nés de parents espagnols dans les colonies étaient appelés « criollas » (Saucier, 1943 : 106). Les Français des Antilles ont simplement emprunté le mot pour l'appliquer à leur propre réalité. En Louisiane donc, strictement parlant, les Créoles étaient les descendants des colonisateurs venus directement de France et d'Espagne avant la vente de la Louisiane et ceux des Créoles des Antilles (St. Martin, 1937 : 859). Ainsi le sens profond du terme était « natif ». Dans les faits, toute personne native de la Louisiane était considérée comme « Créole » (Asbury, 1938 : 92). Quand les Américains s'établirent en Louisiane après 1803, il devint impensable pour les Créoles d'attribuer par la suite l'identité créole aux enfants des nouveaux venus. Ils imposèrent donc à la définition une nouvelle dimension culturelle. Un Créole était non seulement natif de la Louisiane, mais aussi de culture française. Le résultat fut double : la créolisation éventuelle des Français arrivant après 1803 et la réaffirmation de la dualité créole-américaine (Dominguez, 1977 : 592-593 ; Smith-Thibodeaux, 1977 : 30).

Quant à l'américanisation, elle signifiait l'intégration économique et politique des Créoles aux États-Unis. Le poids démographique substantiel des Créoles leur permit de se familiariser avec le nouveau système, tout en exerçant à l'intérieur de ce dernier une influence considérable. Ainsi, les Créoles, par l'intermédiaire des institutions américaines, protégeaient leurs intérêts au sein des institutions politiques locales et celles de l'État. Entre temps, les Américains travaillaient à s'établir et à devenir riches (Power, cité par Newton, 1980 : 163). Si les observateurs extérieurs attribuaient le caractère exotique de la ville à la présence des Créoles, les succès économiques de La Nouvelle-Orléans étaient perçus comme américains (Hall, cité par Newton, 1980 : 179). La résistance des Créoles à l'influence américaine devenait de plus en plus difficile à mesure que leur importance relative dans la population diminuait et que leur association commerciale avec les Américains grandissait. Ainsi, en 1860, la situation des Créoles avait dramatiquement changé :

FIGURE 2
 LA LOUISIANE FRANÇAISE, 1682-1763*

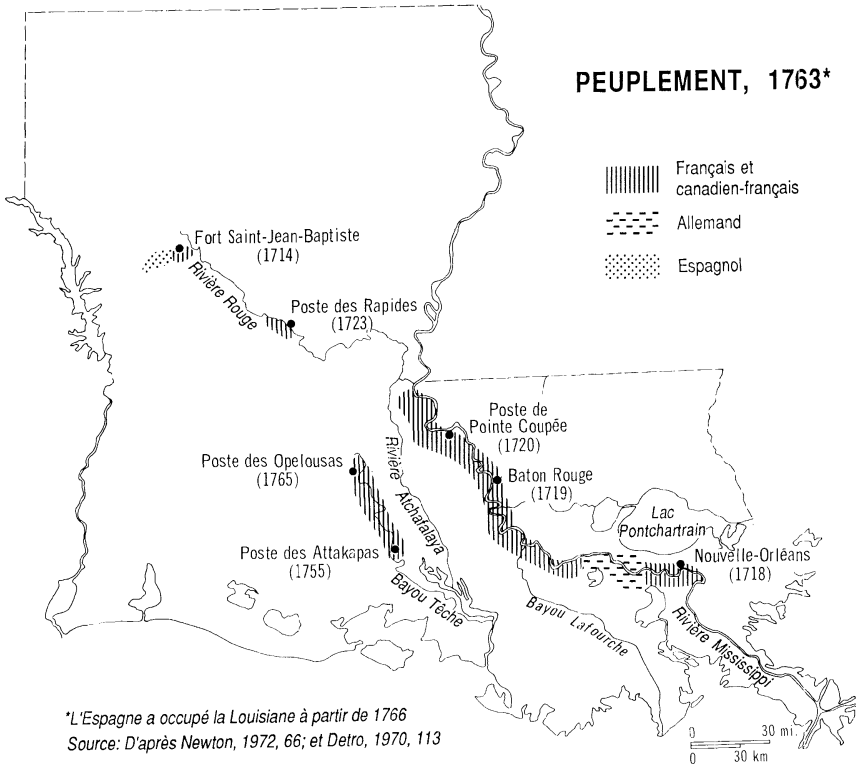
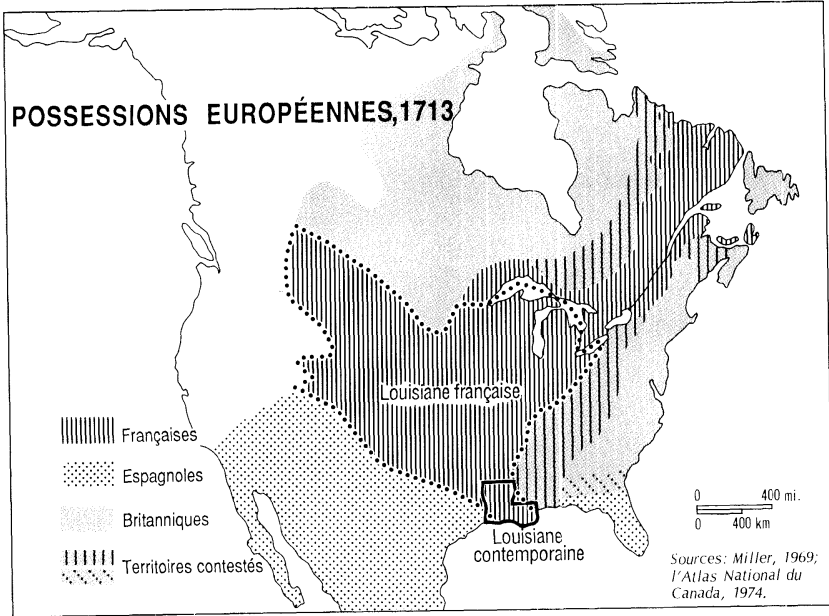
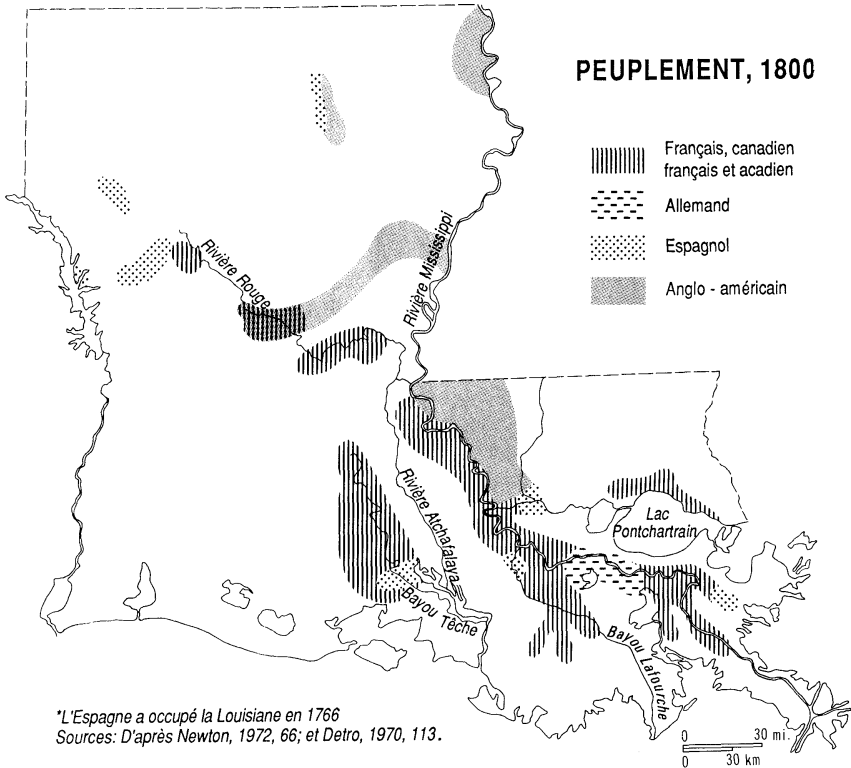
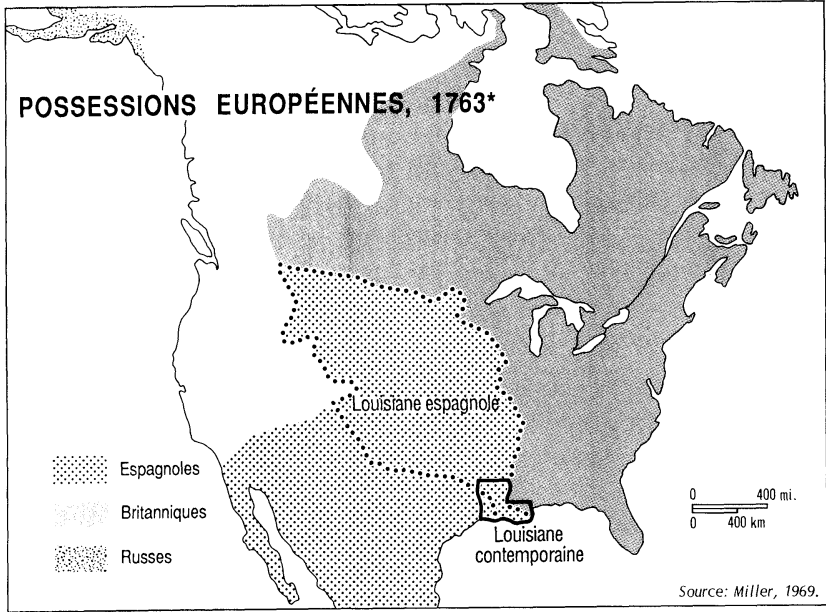


FIGURE 3
 LA LOUISIANE ESPAGNOLE, 1763*-1800



*L'Espagne a occupé la Louisiane en 1766
 Sources: D'après Newton, 1972, 66; et Detrou, 1970, 113.

Il [le Créole] était numériquement inférieur, son pouvoir était brisé. Dans ses relations politiques et économiques, il suivait le modèle américain; sa langue était forcée de plus en plus à prendre des tournures de phrases anglaises, et son sang petit à petit perdait sa pureté en raison des mariages interethniques (Newton, 1980: 225)⁴.

Les Créoles étant déjà américanisés politiquement et économiquement avant la guerre civile, la convergence culturelle et sociale avec les Américains s'accéléra davantage après celle-ci. Pour les Créoles, le résultat fut l'anglicisation presque complète à l'aube du XX^e siècle et l'acceptation de l'ordre racial américain (Dominguez, 1977: 594). L'ordre racial dans la Louisiane coloniale et dans la Louisiane précédant la guerre de Sécession (1860-1864) était extrêmement complexe. La population ayant du sang noir était divisée en six catégories ou castes. Le degré de privilège ou de dégradation qu'une personne de race non blanche, esclave ou libre, se voyait accorder par la société dominante était fréquemment dépendant de sa position dans l'échelle des castes. De plus, toute personne ayant un huitième de sang blanc ou plus qui se voyait accorder sa liberté entrait dans une catégorie raciale à part, classe intermédiaire entre les Noirs et les Blancs, généralement non reconnue à l'extérieur de la Louisiane. Sous le vocable de « gens de couleur libres », ces Créoles libres et partiellement blancs bénéficiaient de privilèges, de possibilités et de la citoyenneté, avantages inaccessibles aux gens de même situation raciale dans les autres États (Mills, 1977: XIII-XIV). Ajoutons qu'à la fin du XIX^e siècle, au moment où les lois ségrégationnistes s'imposaient dans le sud des États-Unis, les Américains ont commencé à mettre en doute la pureté raciale des Créoles. Les Créoles « blancs » optèrent pour exclure systématiquement les Créoles de couleur de leur groupe. Une dimension raciale était donc ajoutée à la définition du Créole: un Créole était aussi de race blanche (Dominguez, 1977: 593-594). Cependant, les Noirs francophones n'ont jamais reconnu cette nouvelle définition et ont continué à se considérer comme Créoles.

4. La traduction est de moi. Voici la citation originale: « He was outnumbered, his power was broken, in his political and economic relations he was trimmed to the American pattern, his tongue was forced more and more toward English phrases, and his blood tended little by little to lose its purity through intermarriage. »

Somme toute, bien que les Créoles eussent contribué à faire de La Nouvelle-Orléans une ville différente culturellement des autres villes américaines, la survie d'une culture française robuste en Louisiane reposait en cette fin de siècle sur les Acadiens, les Indiens francophones et les Créoles de couleur des régions rurales.

Ces dernières se transformaient aussi sous l'impact du capital, de la technologie et des institutions américaines. Le développement des plantations de canne à sucre par les Américains et les Créoles sur les riches levées naturelles du fleuve Mississippi, du haut bayou Lafourche et du bayou Têche provoquait le déplacement de petits fermiers acadiens vers les terres marécageuses adjacentes, les marais côtiers de l'est et le bassin de la rivière Atchafalaya. D'autres se joignaient aux Acadiens du vieil axe de peuplement Opelousas-Attakapas dans leur expansion vers les prairies du sud-ouest (figure 4). Les migrations dans des régions jusque-là inoccupées par d'autres groupes ethniques, l'adaptation de leur mode de vie aux milieux humides et l'incorporation de gens d'autres origines dans leur culture provoquaient graduellement la transformation de l'Acadien en Cadjin⁵. Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, les Cadjins se sont butés aux Texans

5. La traduction française du mot «Cajun» demeure un sujet de controverse en Louisiane (*La Gazette de Louisiane*, janvier et février 1991). Si l'on s'entend généralement pour proscrire l'utilisation de «Cajun» dans un texte français (message qui n'a pas encore atteint les médias québécois), le débat entre les formes «Cadien» et «Cadjin» persiste toujours. Personnellement, ma préférence va au mot «Cadjin» pour les raisons suivantes:

- «Cadjin» représente la prononciation adéquate du vocable qu'utilise la majorité des gens du groupe concerné pour se désigner eux-mêmes. Si «Cadien» peut aussi se prononcer «Cadjin», cette subtilité échappe au commun des mortels dans un texte où ne figure pas une transcription phonétique, soit la majorité des cas.
- Le mot «Cadjin» est associé exclusivement à la Louisiane. Ce n'est pas le cas avec le mot «Cadien». Les mots «Cadies» et «Cadiens» font depuis longtemps partie de la littérature concernant la présence acadienne au Québec. Par exemple, des auteurs comme Casgrain (1888: 276) et Bernard (1936: 366) parlent de «Cadies» lorsqu'ils désignent les établissements acadiens du Québec. Plus tard, en 1962, Geneviève Massignon, dans son ouvrage bien connu *Les parlers français d'Acadie*, note dans son avant-propos «qu'on appelle les «Petites Cadies» de la Province de Québec [... les] «paroisses» fondées vers 1770 au cœur du Canada français par des Acadiens chassés de

alors que les deux groupes s'infiltraient dans la région occidentale des marais côtiers. Dans les prairies du sud-ouest, ce sont aux gens du Midwest américain qu'ils se heurtèrent. Ces derniers arrivaient en grand nombre à la suite de l'invitation de la Southern Pacific Railroad. Ces deux régions furent donc le théâtre d'une occupation culturelle mixte⁶.

À la fin du XIX^e siècle, la Louisiane française était devenue extrêmement compartimentée. On pouvait y déceler plusieurs sous-régions cadjines isolées les unes des autres par des barrières physiques, des sous-régions créoles et des sous-régions occupées par des francophones et des anglophones. Les Créoles de couleur étaient concentrés dans les zones de plantations et les Indiens francophones sur la rive nord du lac Pontchartrain et dans les paroisses du sud-est, Lafourche et Terrebonne⁷. Cette complexité géographique était renforcée par les différenciations sociales basées sur les classes. Ainsi, en dépit de la présence de vigoureuses sous-cultures francophones dans la campagne louisianaise, il n'existait pas de conscience régionale francophone.

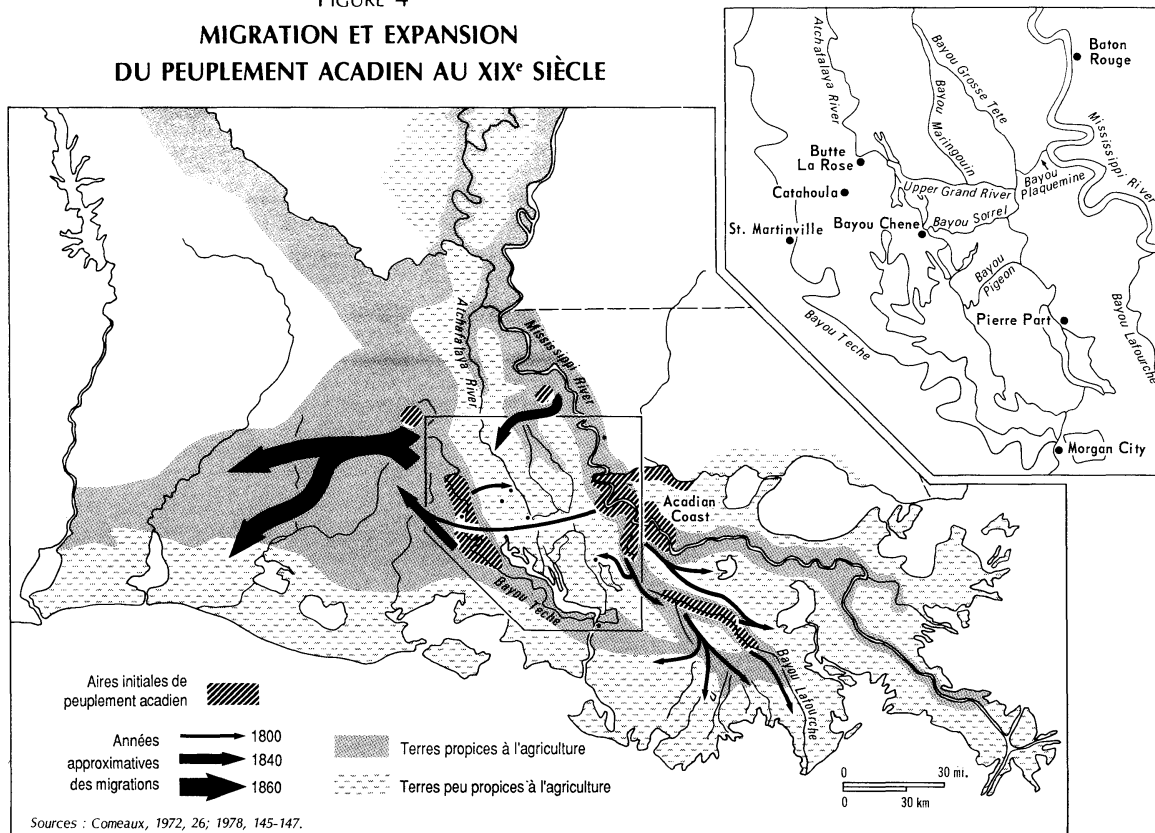
leurs foyers par la tragique dispersion de 1755 [...] les «Cadiens», comme on les appelle là-bas» (1962 : 9). Ainsi, même si pour certains le gentilé «Cadien» est avant tout un gentilé historique au Québec (Dugas, 1987 : 184), il n'en demeure pas moins que plusieurs articles récents utilisent toujours abondamment les mots «Cadies» et «Cadiens» dans le contexte québécois (Hébert, 1970, 1979).

- Le mot «Cadien», en réduisant *a priori* le contenu ethnique de l'identité cadjine, nuit à une mobilisation régionale complète des francophones louisianais.

Ainsi, j'estime que le vocable «Cadjin» reflète plus adéquatement que le mot «Cadien» la spécificité louisianaise et la complexité historique et contemporaine du milieu francophone louisianais.

6. Un texte de Malcolm Comeaux (1978) a été particulièrement utile à la réalisation de la synthèse des grandes étapes du peuplement du sud de la Louisiane.
7. En Louisiane, le mot «paroisse» désigne non seulement une circonscription ecclésiastique où s'exerce le ministère d'un curé, mais aussi l'unité administrative que l'on appelle «comté» ailleurs aux États-Unis. Cette particularité louisianaise est probablement un vestige de son héritage français puisque le *Petit Robert* précise que dans la France de l'Ancien Régime, soit avant 1789, le mot «paroisse» désignait une unité administrative rurale.

FIGURE 4
MIGRATION ET EXPANSION
DU PEUPEMENT ACADIEN AU XIX^e SIÈCLE



Pendant la première moitié du XX^e siècle, cette Louisiane française fragmentée vécut des changements économiques et sociaux majeurs. La découverte du pétrole dans le sud de la Louisiane, l'industrialisation qui s'ensuivit et la mécanisation tant dans l'agriculture que dans les pêcheries transformèrent la main-d'œuvre et l'échelle d'exploitation. Au même moment où plusieurs francophones ruraux, accompagnés par un nombre grandissant de nouveaux venus anglophones, migraient de plus en plus vers les régions urbaines, les campagnes furent soumises à d'autres forces de modernisation. La venue de l'électricité facilita la vie de tous les jours et changea certaines coutumes traditionnelles. L'éducation, obligatoire à partir de 1916 et dans la langue de Faulkner et des banquiers de New York après 1921, tout comme les améliorations dans le transport et les communications permirent à l'influence américaine de se faire sentir dans tous les foyers. Ces changements prenaient place sans qu'on les conteste vraiment; l'impact sur la culture fut important.

LA LOUISIANE FRANÇAISE AUJOURD'HUI

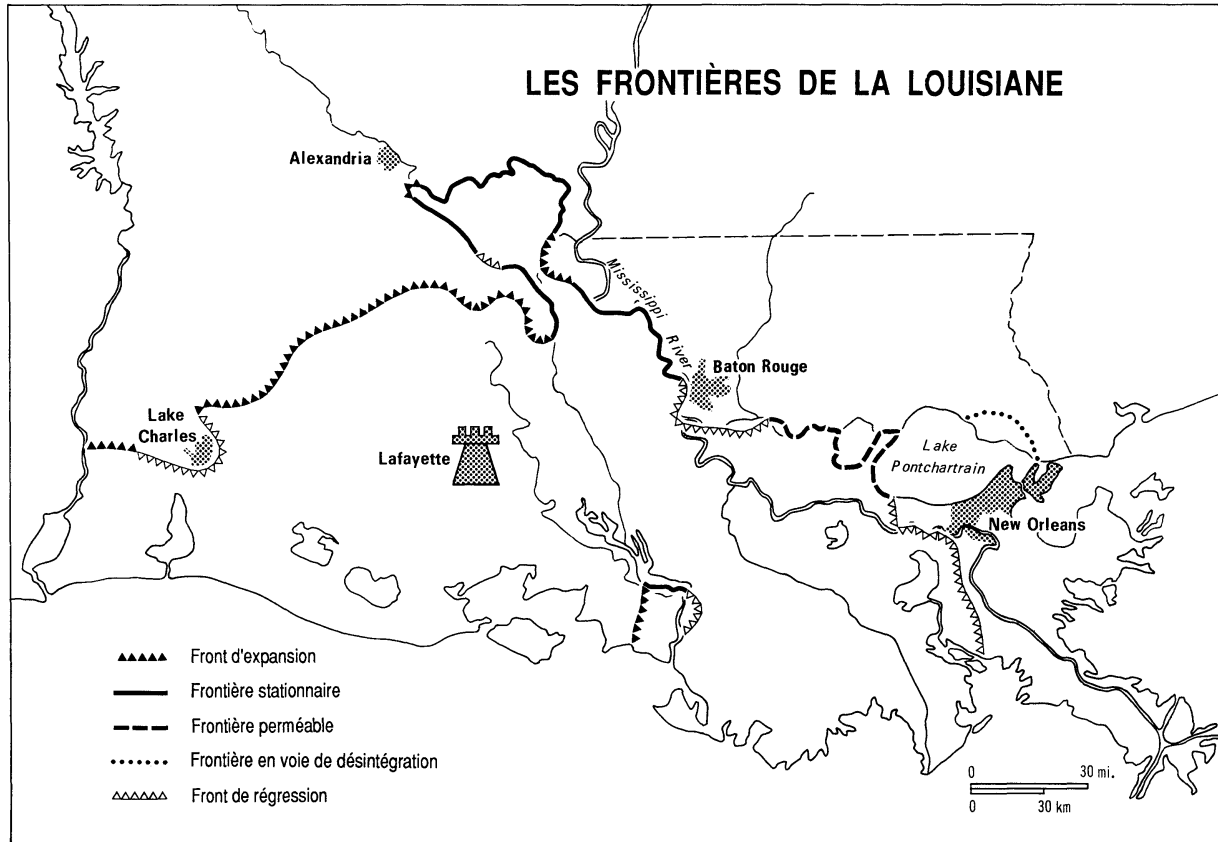
Qu'est donc devenue cette Louisiane française multiculturelle, sans territoire politique, sans identité régionale et assiégée par le modernisme au sein d'une culture dominante vigoureuse et envahissante même à l'échelle internationale? Nous proposons une réponse à cette question en précisant la nature des changements qui caractérisent la Louisiane française relativement au territoire, à l'identité et à la culture en cette fin de siècle.

Le territoire

Telle qu'elle a été définie par ses résidents et ceux des régions avoisinantes, la Louisiane française est en expansion du côté ouest et en contraction du côté est (figure 5)⁸. L'expansion est liée au même

8. Les frontières culturelles passées et présentes de la Louisiane française présentées ici ont été déterminées en demandant aux résidents des communautés visitées de répondre aux questions suivantes: « Do you consider (name of the place) a Cajun (French, Creole) community? » et « Do you think it was a Cajun (French, Creole) community before? ».

FIGURE 5



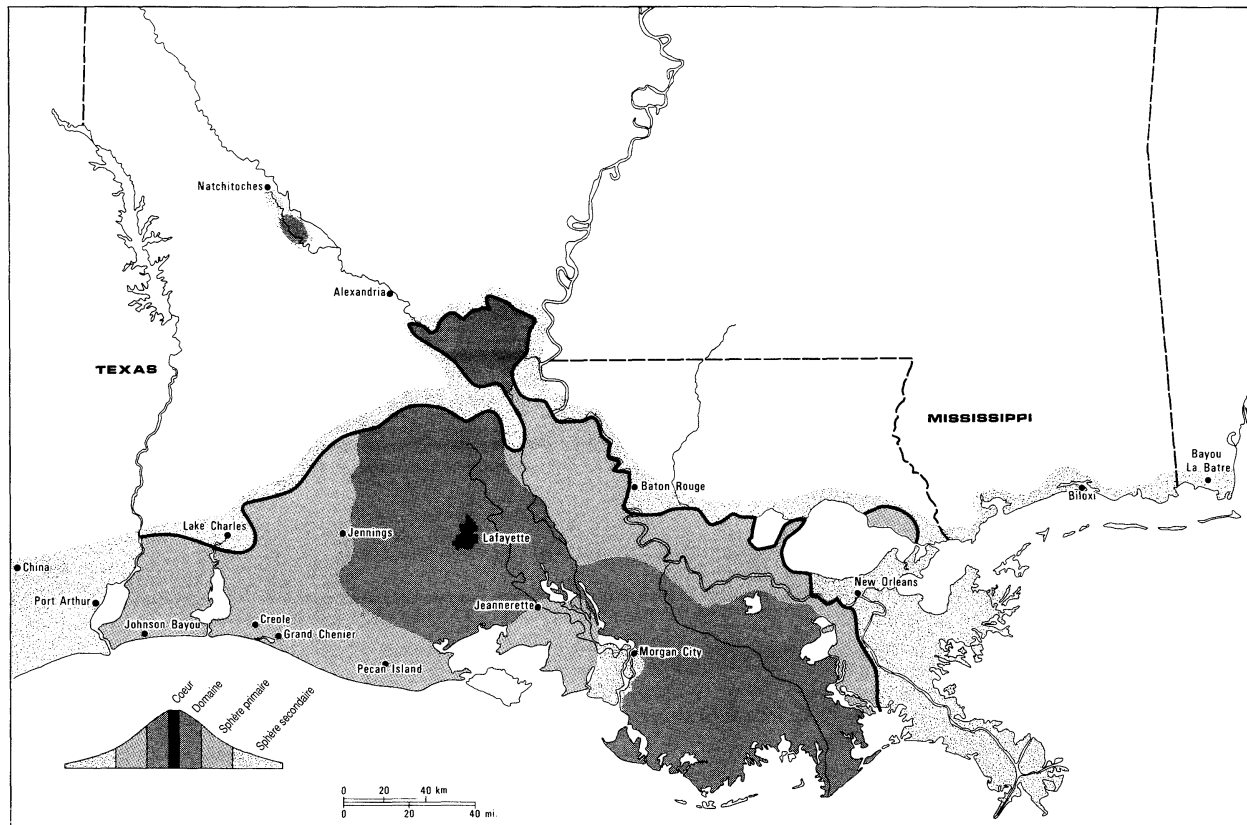
facteur qui a favorisé l'avance des francophones dans les prairies au XIX^e siècle: le déversement d'un trop-plein de population à partir d'une zone de peuplement bien établie. La contraction est le résultat d'une invasion d'anglophones provoquée par le développement des industries pétrochimiques dans la paroisse de Plaquemines, toujours périphérique géographiquement et culturellement à la Louisiane française.

À l'intérieur de la Louisiane, les sous-régions changent à des rythmes différents. Les anglophones ont pénétré la région d'une variété de directions et à des moments distincts; le degré de compétition entre Anglo et Francos a aussi varié d'un lieu à l'autre; et l'important afflux anglophone des dernières décennies a touché davantage certaines zones plutôt que d'autres. Le résultat se traduit par des différences géographiques importantes dans le degré de francité à l'intérieur du territoire (figure 6)⁹. On peut distinguer quatre zones:

- un *cœur*, centre culturel et politique reconnu par l'ensemble des résidents de la région culturelle;
- un *domaine*, zone d'affirmation ethnique à l'intérieur de laquelle aucun doute n'est exprimé quant au caractère français des communautés, aussi bien numériquement que culturellement;
- une *sphère primaire*, zone d'acculturation à l'intérieur de laquelle la population d'origine française se perçoit comme numériquement dominante, tout en insistant sur l'érosion de la culture au sein des communautés;
- une *sphère secondaire*, zones d'influence francophone à l'intérieur desquelles les Louisianais d'origine française constituent une minorité.

9. La conceptualisation géographique présentée ici est une adaptation de celle que Donald Meinig a élaborée dans son étude sur la région culturelle mormone en 1965. Pour une discussion détaillée sur ces concepts et leur pertinence quant au cas louisianais, voir Trépanier (1989: 92-94).

FIGURE 6
DOMINANCE CULTURELLE FRANÇAISE



Cette régionalisation de la Louisiane française fait ressortir deux aspects particulièrement importants de sa géographie contemporaine : l'émergence d'un cœur et l'érosion culturelle à l'intérieur du territoire. L'émergence d'un cœur régional est une nouveauté. Quand, sous l'Administration américaine, La Nouvelle-Orléans est devenue New Orleans, la Louisiane française est devenue un corps sans tête. Depuis la fin des années 1960, Lafayette, le centre géographique de la région, a réussi à s'imposer comme capitale régionale, surtout parce qu'elle est le foyer du mouvement officiel de renaissance culturelle représenté par le Council for the Development of French in Louisiana (CODOFIL)¹⁰. Le CODOFIL a été institué en 1968 par la Législature louisianaise ; son instigateur, et jusqu'à tout récemment son directeur, était un ancien « député » américain (*congressman*) et un prestigieux avocat de Lafayette, James Domengeaux. Lafayette est donc devenue un symbole de vitalité culturelle, tout en étant un centre de pénétration anglo-américaine de premier ordre puisque plusieurs compagnies liées à l'industrie pétrolière y ont pignon sur rue. Cependant, la perception générale de Lafayette comme pivot culturel de la région aide son nouvel organisme politique, le CODOFIL, à assumer un rôle de leader dans la redéfinition de la Louisiane française.

L'émergence d'une capitale régionale coïncide avec la constatation dans certaines sous-régions qu'un contact constant avec les Anglo-Américains s'est traduit par une attrition culturelle. C'est notamment le cas dans la partie occidentale des prairies du sud-ouest et de la côte du golfe. Dans la région du fleuve Mississippi, entre Baton Rouge et New Orleans, l'industrialisation accélérée des dernières années et l'importante pénétration américaine ont aussi eu leurs effets. La fragilité culturelle de ces zones de la sphère primaire a été contrée par une politique émergente du cœur, plus particulièrement par la reconnaissance d'un territoire ethnique officiel, Acadiana. Pour ceux qui vivent dans la sphère primaire, où la culture louisianaise francophone n'est plus dominante, cette base territoriale reconnue donne l'assurance qu'ils peuvent toujours appartenir à la Louisiane

10. Pour une discussion poussée du mouvement officiel et non officiel de renaissance culturelle en Louisiane, voir Waddell (1979) et Gold (1977, 1990).

française en dépit de différences culturelles marquées par rapport au domaine.

Mais même le domaine n'a pas échappé aux forces du modernisme et de l'industrialisation. Les changements ne sont pas aussi perceptibles par les résidents, peut-être à cause de l'altération plus graduelle de la culture et de l'absence d'un afflux considérable d'Anglo-Américains. Cependant, quand les résidents discutent des changements en matière de langue, de religion et de nourriture, leurs réponses révèlent que le changement culturel touche bien l'ensemble de la région quoiqu'il varie en intensité par zones.

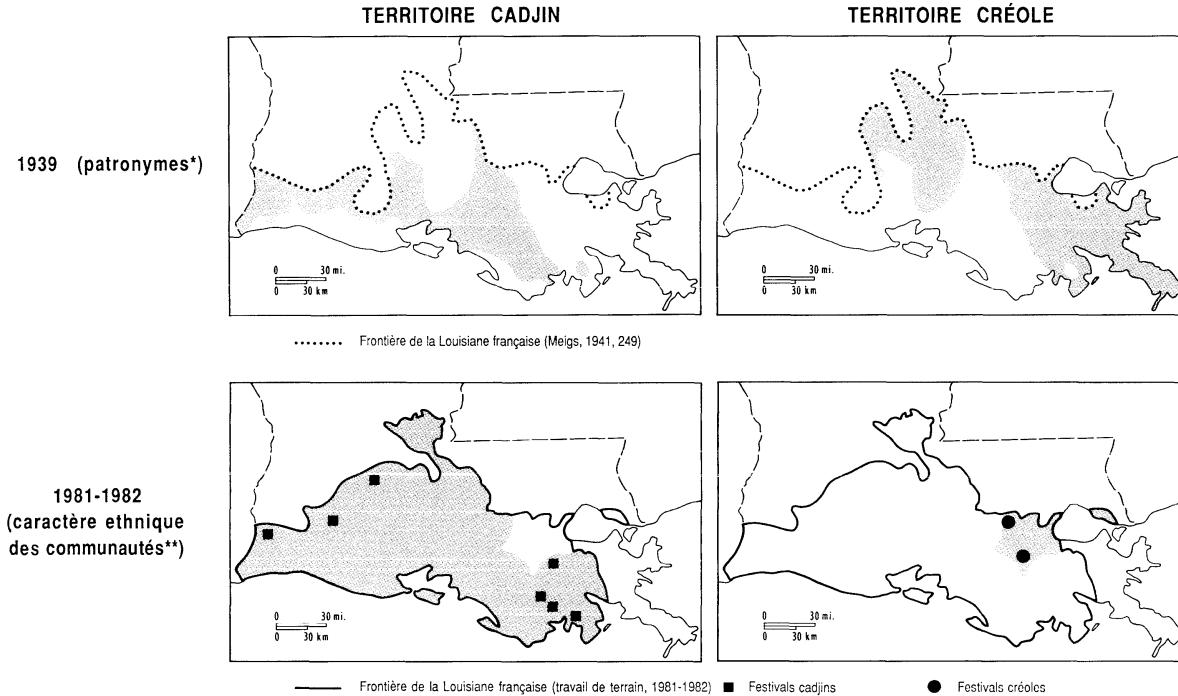
L'identité

La redéfinition du territoire est accompagnée d'un processus d'unification ethnique. La population de la Louisiane française est diversifiée tant par l'origine que par l'expérience. Au moins quatre groupes peuvent être définis : les Créoles, descendants des premiers colons français, canadiens-français, allemands ou espagnols ; les Créoles de couleur, d'origine raciale mixte ; les Indiens francophones ; et les Cadjins, descendants des réfugiés acadiens et des gens de diverses origines qui ont été absorbés par la culture cadjine. Il n'y a pas si longtemps, le mot « Cadjin » était utilisé, par les Créoles et les Anglo-Américains, pour désigner un peuple rural ayant peu d'éducation scolaire et une connaissance limitée de la langue anglaise. Pour les Cadjins eux-mêmes, le mot était associé à un mode de vie qu'ils savaient méprisé par les autres. Ils ressentaient l'outrage de l'appellation et préféraient se dire Français ou Créoles, bien qu'ils fussent conscients que pour les Créoles, de couleur ou blancs, ils étaient des Cadjins !

Pourtant, aujourd'hui, la quasi-totalité des résidents d'origine francophone du sud de la Louisiane se disent Cadjins (figure 7). En fait, la Louisiane a été cadjinisée, de nom au moins. Ce processus a débuté par la réhabilitation du mot « Cadjin » par le CODOFIL. En essayant de rendre l'identité cadjine respectable, le CODOFIL a insisté sur la définition généalogique originale et restrictive d'un Cadjin, c'est-à-dire sur son caractère acadien. Les deux mots « Cadjin » et

FIGURE 7

LA « CADJINISATION » DE LA LOUISIANE FRANÇAISE



* Selon Meigs, la côte occidentale du sud-ouest de la Louisiane et celle de la paroisse Terrebonne n'étaient pas dominées par les Acadiens. Cependant, je n'ai pas indiqué ces régions à dominance créole puisque Meigs n'y a réalisé aucune analyse des botins téléphoniques ou des boîtes aux lettres.

** Évalué par les répondants de 35 communautés de la Louisiane française. Source de l'information sur les festivals: publications touristiques du [Louisiana Office of Tourism](http://LouisianaOfficeofTourism.com) (c. 1981; c. 1982) et travail sur le terrain (1981 - 1982).

« Acadien » sont devenus synonymes, mais c'est le dernier que l'on diffusait, d'où le nom *Acadiana* rendu officiel en 1971 par la Législature de l'État pour désigner le territoire de la Louisiane française.

La deuxième étape du processus de *cadjinisation* s'inscrit dans la campagne électorale d'Edwin Edwards pour le poste de gouverneur dans les années 1970. Edwards s'est présenté comme gouverneur en s'affirmant comme *Cadjin*. Ce faisant, il déstigmatisait le mot « *Cadjin* » et élargissait sa signification ethnique en l'appliquant non seulement aux Acadiens, mais à tous ceux qui avaient quelque héritage français en Louisiane. Par la suite, deux types de *Cadjins* ont été reconnus : le « vrai » ou « pur » *Cadjin* de descendance acadienne et le « nouveau » *Cadjin*, Louisianais de culture française et de race blanche. Les *Cadjins* se définissent comme des Blancs et sont aussi perçus comme tels par les Créoles de couleur et les Indiens francophones. Ainsi, l'unification ethnique amorcée par Edwards n'est pas complète.

Les Indiens francophones assument leur identité indienne dans leurs communautés d'origine, mais se font souvent passer pour des *Cadjins* lorsqu'ils en sortent. Les Créoles de couleur, par contre, se considèrent comme des Créoles. Cette identité, française et de couleur, n'est pas reconnue par la plupart des Blancs. L'affirmation de Dominguez (1977 : 594) selon laquelle « Créole » en Louisiane représente « strictement une catégorie ethnique blanche » est véridique pour trois sur quatre de mes répondants du troisième âge.

Bien que la consolidation ethnique demeure incomplète, le processus de *cadjinisation* est important pour la Louisiane française puisqu'il unifie pour la première fois le territoire de la région culturelle. Ainsi, ce processus a un pendant territorial. Par conséquent, les vieilles définitions du « pays des *Cadjins* », comme la région des bayous ou encore celle à l'ouest de la rivière Atchafalaya, ont tendance à s'estomper. Le pays des *Cadjins* constitue maintenant l'ensemble du territoire de la Louisiane française (figure 8)¹¹. Cette

11. Des livres sur les *Cadjins* publiés dans les années 1970, et largement diffusés, représentent le territoire des *Cadjins* soit par *Acadiana* (Conrad, 1978) ou par le *French Triangle* (Rushton, 1979), en d'autres mots l'ensemble de la Louisiane française.

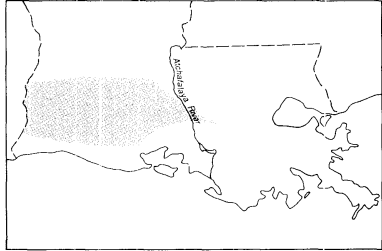
FIGURE 8

À LA RECHERCHE DU PAYS DES CADJINS

DÉFINITIONS POPULAIRES ET TRADITIONNELLES DU PAYS DES CADJINS...

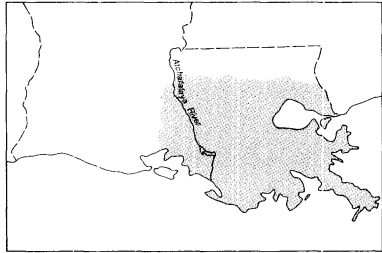
...LE SUD-OUEST DE LA LOUISIANE*

Source: Louisiana Travel Promotion Association and
the Louisiana Office of Tourism, 1984, 32-33.



...LA RÉGION DES BAYOUS

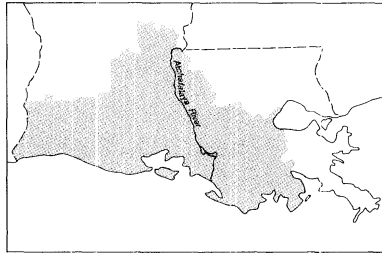
Source: Ramsey, 1957, couverture intérieure.



DÉFINITIONS RÉCENTES DU PAYS DES CADJINS...

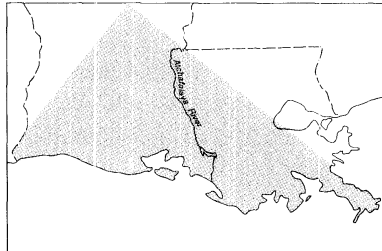
..."ACADIANA"

Source: Conrad, 1978, couverture intérieure.



..."FRENCH TRIANGLE"

Source: Rushon, 1979, 124-125.



*Cette définition est demeurée populaire dans la promotion touristique louisianaise.

redéfinition est généralement acceptée par les résidents de la région culturelle, même dans les zones où la population blanche était surtout créole (figure 7).

Faut-il en déduire que les différentes subcultures francophones ne sont plus importantes dans la géographie de la région? La réponse à cette question varie selon l'échelle géographique considérée. Au niveau de la communauté, les sous-cultures sont fondamentales puisqu'elles régissent les relations entre les gens; à celui des sous-régions, elles sont aussi notables; mais, au niveau régional, elles apparaissent négligeables en raison du succès du processus de cadjinisation.

La culture

Mis à part le territoire et l'identité, comment la culture des francophones de la Louisiane a-t-elle changé? Cette évaluation se fera à partir de l'examen de trois caractéristiques traditionnellement considérées comme centrales dans la culture des résidents d'origine française de la région: la religion, la langue et la nourriture (Smith et Hitt, 1952; Bertrand, 1955; Kniffen, 1968; Louder et LeBlanc, 1979).

La religion

La Louisiane française demeure toujours aujourd'hui une île catholique dans un Sud protestant. Les Cadjins sont en grande majorité demeurés catholiques, et les Créoles de couleur et les Indiens francophones seulement un peu moins. En fait, le catholicisme constitue pour les francophones de la Louisiane le moyen le plus facile de se démarquer des gens de l'extérieur de leur région.

Pourtant l'Église catholique n'agit pas comme une institution ethnique en Louisiane. L'Église du XX^e siècle a été américanisée et paraît détachée de la population qu'elle représente. Jusqu'au début du siècle, Noirs et Blancs priaient ensemble en latin et en français, sous la direction d'un clergé européen et francophone. Or, en 1918, l'existence d'églises catholiques pour les Noirs et d'autres pour les Blancs était devenue chose courante dans l'ensemble de la région (Labbé, 1971: 68). En 1945 déjà, 68% des communautés étudiées n'offraient pas de messe en français (tableau 1).

TABLEAU 1
MESSES EN FRANÇAIS DANS LES ÉGLISES CATHOLIQUES
 (selon les répondants âgés)

	Églises	
	N	%
Aucune messe en français ou messe discontinué avant 1920	12	34
Messe en français discontinuée entre 1921-1944	12	34
Messe en français discontinuée entre 1945-1964	7	20
Messe en français discontinuée entre 1965-1980	3	9
Présence d'une messe en français en 1981 ou 1982	1	3
Total	35	100

Le clergé local, qui a émergé durant le XX^e siècle, a été formé selon les valeurs anglo-américaines et du Sud. Il n'a jamais remis en question la politique de l'Église. Même aujourd'hui, bien que de nouvelles paroisses pour les Noirs ne soient plus formées, l'encouragement et la réponse à l'intégration raciale varient grandement d'un diocèse à l'autre. En ce qui a trait au français, seulement une communauté offrait en 1981-1982 une messe en français le dimanche (à sept heures le matin); quelques communautés en offraient une en semaine dans les centres d'accueil pour personnes âgées.

Les Louisianais francophones ne sont pas des catholiques assidus. L'historien Joe Taylor les a perçus comme «des membres de l'Église de plus ou moins grande dévotion» (1976: 180). Dans un séminaire de la Louisiane, leur pratique religieuse est décrite comme le système du «hatch, patch, match, dispatch»: les gens vont à l'église pour les rites de passage du cycle de la vie, soit le baptême, la confirmation, le mariage et les funérailles, mais aussi rarement que possible entre ces événements. L'expansion de l'Église en Louisiane a été très lente. Jusqu'au milieu du siècle, l'Église demeurait inaccessible pour une grande partie des gens des campagnes. Le manque de prêtres était aussi chronique. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'une tradition de fréquentation régulière de l'église ne se soit pas développée. Dans plus de la moitié des communautés étudiées, les prêtres évaluent l'assistance à la messe du dimanche à 60% ou moins, ce qui

confirme un certain esprit d'indépendance dans le comportement religieux (tableau 2).

Étant donné la tiédeur de leurs paroissiens à l'égard de la pratique religieuse, les prêtres sont quelque peu surpris par l'ampleur de la résistance aux efforts d'évangélisation des protestants. Jusqu'à maintenant, le succès des activités missionnaires menées par les Églises protestantes a été plutôt limité. Par exemple, l'Église baptiste, qui est fortement évangélique et dont l'action dans la région remonte à 1884, rapporte que seulement 11 % de ses membres sont franco-phones dans les 100 églises de sa « région de missions françaises » (French Mission Area) qui correspond à peu près aux limites de l'Acadiana (Woerner, 1979).

Pourtant la présence protestante n'a jamais été aussi apparente en Louisiane française. Dans le bon vieux temps, plusieurs Louisianais francophones ignoraient l'existence de religions autres que la leur; aujourd'hui, les communautés qui n'ont pas une église protestante sont de plus en plus rares (une communauté étudiée sur cinq). Rares aussi sont ceux qui ne connaissent pas quelqu'un qui a changé de religion (14 % de mes répondants âgés). Les mariages avec les non-catholiques constituent toujours l'exception en Louisiane française, mais le phénomène touche un nombre croissant de familles: 4 % de

TABLEAU 2
ASSISTANCE À LA MESSE DU DIMANCHE DANS LES ÉGLISES
(selon les prêtres)

Assistance	Églises	
	N	%
Moins de 50%	5	15
50%	6	18
51-60%	7	21
61-70%	10	30
71-80%	3	9
81-90%	1	3
Plus de 90%	1	3

Note: Le nombre total d'églises est de 33 au lieu de 35, puisqu'il n'y a pas de données pour deux églises.

mes répondants du troisième âge formaient un couple mixte sur le plan religieux, alors que ce pourcentage est de 14% pour leurs enfants.

Historiquement, les relations entre protestants et catholiques n'ont pas été faciles en Louisiane française. Le signe le plus tangible est la prédominance de cimetières confessionnels par rapport aux cimetières publics, sauf dans certaines zones (la partie occidentale des prairies du sud-ouest et la côte du golfe à l'ouest de la rivière Atchafalaya) où une pénétration anglo-américaine importante a précédé l'établissement des francophones ou coïncidé avec lui. Cependant, les relations entre les protestants et les catholiques se sont grandement améliorées depuis le Concile de Vatican II, en 1965. Ce dernier a encouragé la tolérance à l'égard des autres religions et même la coopération entre les religions. Ce changement d'attitude, associé à un plus grand nombre de mariages interreligieux, a allégé l'atmosphère religieuse de la région. De bonnes relations entre les Églises caractérisent aujourd'hui les marges de la Louisiane française où la présence anglo-américaine remonte loin, les rives du fleuve Mississippi où la pénétration des Anglo a été continue, et les communautés où la population noire est restée relativement unie en dépit d'allégeances à des Églises différentes. Les relations s'améliorent dans le sud-ouest de la Louisiane, alors que l'ancienne hostilité persiste dans les bayous.

L'« Anglo America » continue à percevoir la Louisiane française comme un bastion du catholicisme guidé par une Église à caractère ethnique. Pourtant, la seconde proposition est fautive : la politique linguistique et ethnique de l'Église catholique louisianaise a contribué à affaiblir la culture française en Louisiane. Cependant, le puritanisme des protestants du Sud représente peu d'attrait pour les bons vivants que sont les francophones louisianais. Le catholicisme demeure donc une étiquette efficace d'affirmation ethnique.

La langue

Si, comme Rushton (1979) l'affirme, « le cœur de la culture cajonne c'est sa langue », on doit en conclure que la culture est sérieusement malade. Tout au moins, la place de la langue dans la

culture change. Ce changement est le résultat de l'érosion systématique de la capacité de parler français sur tout le territoire du sud de la Louisiane.

En 1948, Vernon Parenton, sociologue renommé de la Louisiane française, déclarait que la langue française n'était plus le médium principal de communication (1948: 403). En 1980, le recensement américain indiquait que seulement 20% de la population de cinq ans et plus en Acadiana parlait français à la maison; mon travail sur le terrain révèle qu'uniquement 8% de mes répondants du troisième âge sont unilingues anglais, alors que 36% de leurs enfants et 91% de leurs petits-enfants le sont (tableau 3). Moins de la moitié des répondants âgés parlent français avec leur conjoint et moins du quart s'adressent à leurs enfants dans cette langue; 50% des enfants des répondants du troisième âge sont bilingues; moins de 5% d'entre eux utilisent le français avec leur conjoint ou leurs enfants. Il y a une diminution dans la capacité de parler français et dans le désir de le faire. Pour les petits-enfants des répondants âgés, l'anglais est essentiellement la seule langue parlée.

Aucun coin de la région culturelle n'a échappé à l'emprise de l'anglais (figure 9). Le changement dans la langue parlée à la maison a suivi le changement amorcé dans les écoles et les églises. En 1921, l'anglais devenait la langue de l'éducation; l'impact se fit pleinement sentir dans les années 1930 quand l'éducation est devenue accessible

TABLEAU 3
LANGUES PARLÉES PAR LES RÉPONDANTS ÂGÉS
ET LEURS DESCENDANTS

	Unilingue français		Bilingue		Bilingue passif		Unilingue anglais		Total N
	N	%	N	%	N	%	N	%	
Répondants	3	3	94	90	–	–	8	8	105
Enfants des répondants	–	–	224	50	64	15	160	36	448
Petits-enfants des répondants	–	–	93	7	29	2	1 255	91	1 377

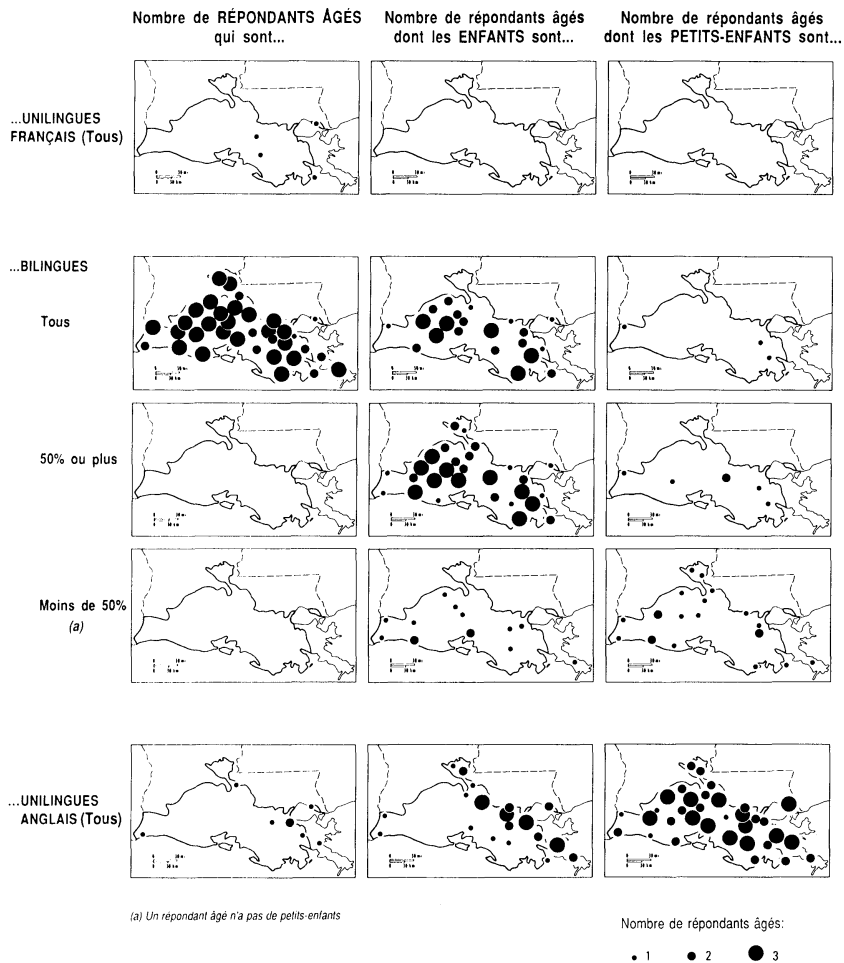
à tous. Toujours dans les années 1930, l'Église catholique encouragea le remplacement du français par l'anglais dans ses églises. La Deuxième Guerre mondiale, le réarrangement du vieil ordre économique qui s'ensuivit, l'introduction de capitaux et de travailleurs anglo-américains, la venue de la radio et de la télévision ont contribué à accélérer le changement amorcé par les institutions religieuses et scolaires.

Néanmoins, le bilinguisme demeure une dimension importante dans la géographie contemporaine de la Louisiane française. Les répondants du troisième âge qui sont bilingues se retrouvent partout à l'intérieur de la région, tandis que ceux dont les enfants sont bilingues se concentrent dans trois aires principales: le sud-ouest de la Louisiane à l'est de Lake Charles; les petites communautés de Pigeon et Pierre Part sur le côté est du bassin de la rivière Atchafalaya; le sud-est de la région, plus particulièrement les parties sud des paroisses de Lafourche et de Terrebonne et la zone marécageuse au sud du fleuve Mississippi. Les deux dernières zones sont relativement isolées. Sur le flanc est de la région culturelle, où l'urbanisation moderne est la plus intense, le bilinguisme disparaît plus rapidement.

En ce qui concerne les jeunes parlant le français en Louisiane, l'anthropologue Louis-Jacques Dorais suggère que leur existence est liée beaucoup plus au phénomène de classes qu'à la géographie, les gens les plus pauvres étant susceptibles d'être francophones. Pourtant, Dorais présente les groupes ayant le plus de chance de parler français comme étant les trappeurs vivant dans les marécages, les Indiens des marais côtiers et les Noirs ruraux marginaux économiquement (cité par Wetsel, 1984: 14). En déduire que les marécages et les marais du sud de la Louisiane sont nécessairement des milieux francophones serait grandement exagéré. La composition historique de la population d'une communauté compte pour beaucoup, et ce même dans des milieux plutôt isolés. Par exemple, sur la côte sud-ouest du golfe, le long contact entre anglophones et francophones dans des communautés isolées a eu comme résultat l'anglicisation des derniers. Même les vieilles personnes n'ont plus l'habitude de parler français.

Souvent les jeunes qui parlent français le font grâce à leurs contacts fréquents avec une de leurs grands-mères qui s'entête à leur

FIGURE 9
**LANGUES PARLÉES PAR LES RÉPONDANTS ÂGÉS
 ET LEURS DESCENDANTS**



parler en français. Les parents prennent rarement la décision d'élever leurs enfants en français, puisque le bilinguisme ne se traduit pas par une meilleure condition économique. Comme tout le monde en Louisiane, ces parents savent que la génération précédente a été battue à l'école, ridiculisée et méprisée parce qu'elle parlait français. Il est possible qu'ils aient eux-mêmes eu à subir ces affronts. Élever ses enfants en français demande donc de la bravoure et un dévouement extraordinaire à la cause du français. Toutefois, s'il y en a quelques-uns qui le font, c'est en partie grâce au mouvement de renaissance du français.

Ce mouvement, qui remonte aux années 1960, n'a certainement pas réussi à faire de toutes les personnes d'origine française des gens parlant le français. Il a cependant contribué à modifier l'image du francophone: un francophone n'est plus une personne ignorante, mais plutôt une personne assez intelligente pour parler deux langues. Le français a même été réintroduit dans plusieurs écoles, mais uniquement pour quelques heures par semaine. Les gens réalisent aussi que le français est la principale langue dans certaines parties du monde, une langue moderne, et non pas une tradition en voie de disparition.

Une langue moderne ne peut vivre en compétition avec une autre à moins d'être servie par des outils modernes. La radio de langue française jouit d'une certaine influence en Louisiane; mais la télévision végète. Grâce à la radio et à une renaissance de la musique traditionnelle, les musiques cajine et zydeco reviennent en force¹². Puisque les paroles de la majorité des chansons sont en français, la musique devient un outil efficace pour la promotion de la langue. Bien que plus appréciée dans certaines sous-régions que dans d'autres (surtout dans les prairies du sud-ouest), la musique est partie intégrante des célébrations communautaires partout à l'intérieur de la région, mais non de la vie de tous les jours.

12. La musique cajine est le plus souvent associée à la population francophone blanche et la musique zydeco, à la population francophone de couleur. Il existe deux excellents livres sur la musique francophone louisianaise: *Cajun Music: A Reflection of a People* par Ann A. Savoy (1984) et *The Makers of Cajun Music* par Barry Ancelet (1984). Pour la musique zydeco, le livre de Savoy offre davantage que celui de Ancelet, mais une étude de fond sur le sujet se fait toujours attendre.

Si certains parents réagissent à l'érosion du français en l'enseignant à leurs enfants, la grande majorité réévalue plutôt la place de la langue dans la culture. Quand tous ceux qui se considéraient comme francophones parlaient le français, il était normal de voir la langue comme le cœur de la culture. Ce n'est plus le cas. Maintenant l'identité cajine se définit avant tout par la généalogie, c'est-à-dire par les racines historiques. Il est donc possible de séparer l'identité de la langue. Avouer que la langue est très importante au sein de la culture quand très peu de jeunes la maîtrisent soulève un problème grave. Ce serait, en quelque sorte, reconnaître que l'identité elle-même est menacée. En fait, certains jeunes invoquent parfois leur incapacité à parler français pour renier leur identité ethnique.

L'érosion du français et les espoirs minimes d'une vraie renaissance indiquent que la Louisiane française n'est plus la région traditionnelle d'antan. La nouvelle relation entre la langue et l'identité suggère que la culture, comme l'identité, est en voie de redéfinition pour s'ajuster à un monde où les langues minoritaires ne persistent pas tout naturellement. Avec sa langue à jamais disparue, la nouvelle Louisiane française pourrait devenir une illusion sur le plan culturel en dépit de sa récente mais fragile réalité politique.

La nourriture

La cuisine de la Louisiane française est en vogue. Si l'essor de cette cuisine distincte représente une bonne nouvelle pour la population américaine en général, cette popularité soudaine n'est peut-être pas d'aussi bon augure pour les francophones de la Louisiane.

La vieille maxime que « l'on est ce que l'on mange » devient de moins en moins vraie en Amérique du Nord. Les plaisirs de la table et la découverte de nouveaux mets sont devenus des sports populaires; de nouvelles habitudes alimentaires sont facilement adoptées, d'autant plus qu'elles s'inscrivent dans la mode du jour. Cette situation fait de la nourriture un élément de plus en plus fragile de la distinction ethnique.

La nourriture est devenue le facteur culturel le plus unificateur de la Louisiane française. Son attrait fait consensus tant pour les gens de différentes générations que pour ceux de différentes sous-cultures.

Bien sûr, la nourriture a toujours été un élément important pour la région qui a permis, entre autres, de la distinguer du reste du Sud. Mais la nourriture, et surtout la nourriture cadjine, était aussi un objet de honte pour la population rurale de la Louisiane française. Les écrevisses n'ont pas toujours été « in » – on ne se vantait pas si on en mangeait. Non seulement la nourriture était distincte, mais elle constituait une barrière culturelle efficace.

Cependant, le nouvel intérêt américain pour les cuisines régionales a coïncidé avec le renouveau ethnique cadjin, et la cuisine cadjine est maintenant louangée en dehors de la région. On en vante les mérites partout, dans des articles de revues nationales, dans les journaux et dans les émissions de télévision. Alors que l'élément traditionnel central de la culture, la langue, s'érousse, la cuisine régionale triomphe. La nourriture rejaillit tout à coup positivement sur l'identité franco-louisianaise tout en répondant davantage aux normes américaines de tolérance. Ainsi, des trois facteurs culturels scrutés ici, le seul qui s'épanouit le fait grâce à l'approbation des Américains! Cette situation est loin d'être un signe encourageant pour une vie culturelle authentique et autonome. Ce que la mode privilégie pendant une décennie, elle peut aisément le rejeter à la suivante.

Le sort des Franco-Louisianais au seuil du XXI^e siècle ressemble étrangement à celui des Créoles de La Nouvelle-Orléans un siècle plus tôt. Ces derniers peuvent toujours manger leur cuisine typique et la partager avec les étrangers dans leurs excellents restaurants; ils peuvent aussi s'enorgueillir de leurs exubérantes célébrations du Mardi gras. Cependant, ces expressions culturelles n'ont plus rien à voir avec le dynamisme d'une sous-culture française « in New Orleans ».

SURVIE ETHNIQUE À LA SAUCE AMÉRICAINE

La Louisiane française est devenue une région tout à fait américaine. Ses moyens ne sont pas ceux de la confrontation ethnique mais ceux de la politique ethnique tranquille, qui est un outil très américain. Même si géographiquement la Louisiane française rétrécit, elle a reçu un « territoire officiel » grâce à la volonté de ses politiciens. Comme elle a été longtemps fragmentée, ses politiciens l'ont aussi

dotée d'une capitale. Traditionnellement divisée sur le plan ethnique (et toujours divisée sous son semblant d'unité), elle s'est donné une nouvelle identité régionale: l'identité cadjine. Cette identité, jusqu'à très récemment associée à la campagne profonde et à l'ignorance, renvoie maintenant à un ensemble particulier de racines culturelles.

Alors que la politique ethnique est utilisée pour consolider la vieille Louisiane française en état de désintégration, la culture elle-même a été redéfinie pour correspondre davantage aux normes américaines d'acceptabilité. La religion, qui est prise plus ou moins au sérieux, sert néanmoins à affirmer le caractère distinct de la région, puisque dans le sud des États-Unis la confession religieuse est une chose sérieuse. Le mouvement de renaissance du français a entraîné la création d'une langue culturelle de cérémonie, mais qui est absente de la vie de tous les jours. La Louisiane française adore et honore sa nourriture qui constitue aussi une mode nationale.

La Louisiane française n'est plus isolée par sa langue ou sa culture de la culture américaine dominante. Elle utilise de plus en plus l'approbation de l'extérieur pour promouvoir sa spécificité. Ainsi, le *National Geographic*, dans son numéro d'octobre 1990, continue à exploiter le côté exotique de la Louisiane et à insister sur « la joie de vivre » de ses habitants qui savent si bien danser, manger, rire et prendre la vie du bon côté¹³. La Louisiane française au seuil du XXI^e siècle? Une victime de son propre succès, un succès à l'américaine. La fête continue mais le cœur n'y est plus...

13. Le titre de l'article ainsi que la première phrase, en gros caractères, sont typiques et en disent long sur la perception des Cadjins véhiculée dans les revues américaines: « The Cajuns: Still Loving Life. With a style as spicy as boudin, a popular sausage, the Cajuns are savoring their day in the sun » (Smith, 1990: 40-41).

Bibliographie

- Allain, Mathé (1978), « Twentieth-Century Acadians », dans Glenn R. Conrad (1978), p. 129-141.
- Ancelet, Barry J. (1984), *The Makers of Cajun Music/Musiciens cadiens et créoles*, Austin (Tex.), University of Texas Press.
- Archdiocese of New Orleans (1950), « Archbishop Blenk Made New Orleans American Diocese », *Catholic Action of the South, Archdiocese of New Orleans Centennial Supplement, 1850-1950*, 18, 44, p. 54-57.
- Asbury, Herbert (1938), *The French Quarter: An Informal History of the New Orleans Underworld*, New York, Alfred A. Knopf, Inc. et Garden City Publishing Co., Inc.
- Baudier, Roger (1939), *The Catholic Church in Louisiana*, New Orleans (La.), Louisiana Library, Association Public Library Section.
- Bernard, Antoine (1936), *Le drame acadien*, Montréal, Les Clercs de Saint-Viateur.
- Bertrand, Alvin L. (1955), *The Many Louisianas: Rural Social Areas and Cultural Islands*, Baton Rouge (La.), Louisiana State University, Agricultural Experiment Station, Bulletin n° 496.
- Bureau of Census (1980), « Nativity and Language », *1980 Census of Population, Louisiana*, Washington (D.C.), U.S. Department of Commerce, Louisiana 20, PC 80-1-C20, La., Tables 172, 156, 116, 63.
- Casgrain, H.-R. (1888), *Un pèlerinage au pays d'Évangéline*, Québec, L.-J. Demers.
- CODOFIL (1985), *Louisiana French Radio Guide*, Lafayette (La.).
- CODOFIL (1986), *Louisiana French TV Guide*, Lafayette (La.).
- Comeaux, Malcolm L. (1978), « Louisiana's Acadians: The Environmental Impact », dans Glenn R. Conrad (1978), p. 142-160.
- Conrad, Glenn R. (édit.) (1978), *The Cajuns: Essays on Their History and Culture*, Lafayette (La.), University of Southwestern Louisiana, Center for Louisiana Studies.
- Dominguez, Victoria R. (1977), « Social Classification in Creole Louisiana », *American Ethnologist*, 4, 4, p. 589-602.
- Dugas, Jean-Yves (1987), *Répertoire des gentilés du Québec*, Québec, Les Publications du Québec (coll. Études et recherches toponymiques, 12).
- Gold, Gerald L. (1977), *The French Movement in Louisiana*, document photocopié, Toronto, York University, Department of Anthropology.
- Gold, Gerald L. (1990), « Resistance and the Louisiana French Movement », présentation faite à la rencontre annuelle de l'American Association of Geographers, Toronto.

- Greene, Glen L. (1973), *House upon a Rock: About Southern Baptists in Louisiana*, Alexandria (La.), The Executive Board of the Louisiana Baptist Convention.
- Hébert, P.-M. (1970), «Paroisses acadiennes au Québec», *Cahiers de la Société historique acadienne*, 3, 9, p. 357-361, et 3, 10, p. 408-416.
- Hébert, P.-M. (1979), «L'établissement des Acadiens au Québec», *Revue ethnologique du Québec*, 10, p. 15-38.
- Kniffen, Fred B. (1968), *Louisiana, its Land and People*, Baton Rouge (La.), Louisiana State University Press.
- Labbé, Dolores E. (1971), *Jim Crow Comes to Church: The Establishment of Segregated Catholic Parishes in South Louisiana*, Lafayette (La.), University of Southwestern Louisiana.
- La Gazette de Louisiane* (1991), section «Opinions», janvier et février, p. 9.
- Louder, Dean R., et Michael J. LeBlanc (1979), «The Cajuns of East Texas», *Cahiers de géographie du Québec*, 23, 59, p. 317-330.
- Louisiana Baptist Convention (1979), *Louisiana Missions Map*, Alexandria (La.), Missions Ministries Division, Executive Board.
- Maguire, Robert (1989), *Hustling to Survive: Social and Economic Change in a South Louisiana Black Creole Community*, Québec, Université Laval, Département de géographie, Projet Louisiane, Monographie n° 2.
- Massignon, Geneviève (1962), *Les parlers français d'Acadie*, t. I, Paris, Librairie C. Klincksieck.
- Meinig, Donald W. (1965), «The Mormon Culture Region: Strategies and Patterns in the Geography of the American West: 1847-1964», *Annals, Association of American Geographers*, 55, 2, p. 191-220.
- Mills, Gary B. (1977), *The Forgotten People: Cane River's Creoles of Color*, Baton Rouge (La.), Louisiana State University Press.
- Newton, Lewis W. (1980) [1929], *The Americanization of French Louisiana: A Study of the Process of Adjustment between the French and the Anglo-American Populations of Louisiana, 1803-1860*, New York, Arno Press.
- Parenton, Vernon J. (1948), «The Rural French-Speaking People of Quebec and South Louisiana: A Comparative Study of Social Structure and Organization with Emphasis on the Role of the Catholic Church», thèse de doctorat, Cambridge (Mass.), Harvard University, Department of Social Relations.
- Roy, Edison P. (1959), «The Indians of Dulac: A Descriptive Study of a Racial Hybrid Community in Terrebonne Parish, Louisiana», thèse de doctorat, Baton Rouge (La.), Louisiana State University, Department of Agricultural Extension Education.
- Rushton, William F. (1979), *The Cajuns – From Acadia to Louisiana*, New York, Farrar, Straus, Giroux.
- Saucier, Corinne L. (1943), *History of Avoyelles Parish, Louisiana*, New Orleans (La.), Pelican.
- Savoy, Ann A. (1984), *Cajun Music: A Reflection of a People*, vol. I, Louisiana, Bluebird Press, Inc.
- Smith, Griffin, Jr. (1990), «The Cajuns: Still Loving Life», *National Geographic*, 178, 4 (octobre), p. 40-65.
- Smith, T.L., et H. Hitt (1952), *The People of Louisiana*, Baton Rouge (La.), Louisiana State University Press.

- Smith-Thibodeaux, John (1977), *Les francophones de Louisiane*, Paris, Éditions Entente.
- St. Martin, Tchad (1937), «Cajuns», *Yale Review*, 26, p. 859-862.
- Taylor, Joe G. (1976), *Louisiana, a Bicentennial History*, New York, Norton.
- Tremblay, Rodrigue (1987), «La «Louisianisation» du Québec», *La Presse*, chronique «Point de vue», 30 janvier et 2 février, p. B-3.
- Trépanier, Cécyle (1986), «The Catholic Church in French Louisiana: An Ethnic Institution?», *Journal of Cultural Geography*, 7, 1, p. 59-75.
- Trépanier, Cécyle (1989), *French Louisiana at the Threshold of the 21st Century*, Québec, Université Laval, Département de géographie, Projet Louisiane, Monographie n° 3.
- Trépanier, Cécyle (1991), «The Cajunization of French Louisiana: Forging a Regional Identity», *The Geographical Journal*, 157, 2 (juillet), p. 161-171.
- Waddell, Eric (1979), «La Louisiane française: un poste outre-frontière de l'Amérique française ou un autre pays et une autre culture?», *Cahiers de géographie du Québec*, 23, 59, p. 199-216.
- Wetsel, David (1984), *CODOFIL and the French Language in Louisiana, Cajun or Standard?*, Louisiana, Radio Program Transcript.
- Woerner, Elie J. (1979), *French Missions 1979*, Louisiana, Cooperative Missions Department, Louisiana Baptist Convention.